



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 41696

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au budget sur les revendications formulées par le comité des finances locales (CFL). Réuni le 1er février dernier à l'occasion de la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2000, le CLF a exprimé plusieurs revendications, à savoir, que le financement des communautés d'agglomération soit totalement supporté par l'Etat et ne se traduise pas par un prélèvement sur la DCTP, que la DGF des EPCI soit sortie de la DGF des communes pour éviter que la progression de l'intercommunalité ne pèse sur les dotations de solidarité urbaine et rurale et qu'une rallonge budgétaire conséquente, à la mesure du succès de l'intercommunalité, soit accordée par l'Etat. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions eu égard à ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41696

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2000, page 948

Question retirée le : 8 mai 2000 (Fin de mandat)